

**COMMUNE DE 42260 ST GERMAIN LAVAL
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 JUIN 2012**

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de M. PERRIN Jacques, Maire, a pris les décisions suivantes :

REVISION REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT 2013

Décide d'instaurer une part fixe d'un montant de 40 €. pour les usagers raccordés ou raccordables au réseau d'assainissement et une part proportionnelle fixée à 0.62 €/m³ d'eau consommée

PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF (PAC)

A compter du 1er juillet 2012, la Participation de Raccordement à l'Egout (PRE) est supprimée et remplacée par la Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) fixée à 1 700 €. Le règlement d'assainissement collectif sera révisé sur la base de cette décision.

RAPPORTS SERVICE ASSAINISSEMENT ANNEE 2011

Donne connaissance à l'Assemblée des rapports sur le prix et la qualité du Service public assainissement collectif et non collectif de l'année 2011 qui peuvent être consultés en mairie par toute personne intéressée.

EXTENSION ET REHABILITATION DES SANITAIRES DU CAMPING : AVENANT- ENT CHEVALIER

Approuve le nouvel avenant n° 1 Lot 1 Démolition Maçonnerie VRD de l'entreprise CHEVALIER, qui modifie des travaux en plus et en moins values suite à des décisions prises pendant le chantier, pour une bonne exécution des travaux des sanitaires du camping municipal de la Pra. Il annule et remplace celui approuvé le 15 mai 2012, suite à une erreur matérielle.

CONTRAT COMMUNAL D'AMENAGEMENT (COCA) ET AMENAGEMENT GLOBAL DU BOURG

Sollicite un accompagnement du Conseil Général de la Loire au titre d'un Contrat Communal d'Aménagement (COCA) et de l'aménagement global du bourg.

DECISIONS MODIFICATIVES BUDGET GENERAL/ASSAINISSEMENT

Donne son accord pour l'ajustement des crédits pour les travaux de mise en séparatif des eaux usées et eaux pluviales aqueduc Chapuis qui seront réalisés par l'entreprise LESCHEL ET MILLET suite aux résultats de la consultation ; ainsi que pour la prise en charge de travaux supplémentaires aux ateliers de Pralong et l'inscription à l'inventaire du Centre Technique Municipal.

CONVENTION « SUPPORT ECOLE » ENTRE LE CDDP DE LA LOIRE ET LA COMMUNE DE ST GERMAIN LAVAL --ÉCOLE NUMERIQUE-

Approuve la convention « Support école » entre le CDDP de la Loire et la commune

DEMATERIALISATION DES ACTES SOUMIS AU CONTROLE DE LEGALITE

Approuve le renouvellement des conventions relatives à la dématérialisation du contrôle de légalité et autorise la signature de la convention avec le Conseil Général et avec le Préfet de la Loire.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT UNIQUE D'INSERTION DE M. GEORGES ALAIN DALLERY

Donne son accord pour le renouvellement du contrat CUI, aide au service technique de M. Georges Alain DALLERY